FACILITER L'ENGAGEMENT EN MILIEU RURAL

ESPACES DE CO-ENGAGEMENT

Bilan régional - Juin 2021

UN TIERS LIEU D'ENGAGEMENT

Un projet labellisé Ligue de l'enseignement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf Touraine

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Région Centre-Val de Loire

CENTRE-VAL DE LOIRE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

01. L'origine du projet

1. La Ligue de l'enseignement, soutien au développement du Service Civique.....p.04

2. Les territoires ruraux, des espaces peu couverts par le service civique.....p.05

3. Mise en place des espaces de co-engagement pour les jeunes du milieu rural.....p.05-06

4. Les lieux d'expérimentation.....p.06-08
   4.1 En Indre-et-Loire.....p.06-07
   4.2 Dans le Cher.....p.07
   4.3 Dans le Loiret.....p.08

02. Des lieux... un état d'esprit

1. L'identité des Espaces-Co'.....p.09

2. L'intérêt expérimental du projet.....p.09

03. La mise en place : l'appui des partenaires locaux

1. L'importance de l'ancrage territorial [vue par le Loiret].....p.10-11
2. L'implantation avec un partenaire associatif [vue par le Cher].....p.11
3. L'implantation avec un partenaire collectivité [vue par l'Indre et Loire].....p.12-13
4. Les financeurs.....p.13

04. Le fonctionnement des espaces de co-engagement

1. Les Espaces Co' d'Indre-et-Loire.....p.14-15
2. L'Espace Co' du Cher.....p.15
3. L'Espace Co' du Loiret.....p.16
4. Les services proposés par les Espaces Co'.....p.17

05. L'impact sur les territoires

1. Des jeunes engagés sur leur territoire.....p.18-19
2. Des missions qui dynamisent les territoires ruraux.....p.20-21
3. Des acteurs mobilisés sur l'engagement de la jeunesse.....p.21

06. Et après...

1. Des espaces labellisés Tiers-Lieux animés par les usagers.....p.22
2. Des espaces de soutien à la vie associative.....p.22
3. Déploiement des tiers-lieux : animation de politiques publiques en milieu rural.....p.22

01 L'ORIGINE DU PROJET

1.1 La Ligue de l'enseignement, soutien au développement du Service Civique

Depuis 2010, création du Service Civique en France, la Ligue de l'enseignement s'est saisie de ce dispositif, le considérant comme un levier pour favoriser l'engagement, la citoyenneté et l'expression des jeunes.

Ouvert aux 16-25 ans (élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap) et accessible sans condition de diplôme, c'est un engagement volontaire qui leur permet de se mobiliser dans une structure d'accueil de leur territoire (associations, organismes publics, collectivités etc.) autour d'une mission d'intérêt général.

Engagés, les jeunes se sentent concernés par la vie en société et ses enjeux et deviennent des citoyens conscients et actifs.
Ce dispositif soutient ainsi les jeunes dans un parcours citoyen, personnel et professionnel.

À l'échelle nationale, la Ligue de l'enseignement a permis à plus de 20 000 volontaires de s'engager dans ses fédérations, ses associations affiliées et organismes publics. Son réseau propose des missions variées dans l'éducation, la santé, le sport, la solidarité, la culture, la solidarité internationale, l'environnement et la citoyenneté. En région Centre Val de Loire, ce sont 289 jeunes mobilisés en 2020 dans 116 structures bénéficiant de l'agrément de la Ligue de l'enseignement, par intermédiation.

La Ligue garantit un Service Civique de qualité à travers le respect de sa charte nationale qui prône :

- Un double accompagnement des volontaires par le tuteur de la structure d'accueil et par le référent Service Civique de la Ligue de l'enseignement,

- Un accompagnement au projet d'avenir du jeune (relevant du cadre légal du Service Civique),

- L'offre d'un espace de citoyenneté et d'engagement pour les jeunes,

- La formation et l'accompagnement des tuteurs, référents désignés par les structures pour accompagner les jeunes dans leur quotidien et ainsi favoriser la réussite de la mission (animation de réseau).

1.2 Les territoires ruraux, des espaces peu couverts par le service civique

Au bout de 10 ans d'existence, force est de constater que le Service Civique se déploie principalement dans les territoires métropolitains avec des jeunes issus de milieux urbains et périurbains. Il profite encore trop peu à des territoires mal desservis ou à des jeunes éloignés des pratiques de l'engagement. Seuls 2% des missions de service civique sont proposées en milieu rural. L'action de la Ligue de l'enseignement, à travers chaque département, lui permet d'avoir des retours précis des problématiques liées au milieu rural :

- Des difficultés de mobilités, de transport des jeunes qui n'ont pas tous le permis de conduire ou un véhicule,

- Une méconnaissance du dispositif Service Civique dans les structures implantées en milieu rural,

- Un manque de moyens matériels d'associations essentiellement composées de bénévoles, pour accueillir un volontaire dans de bonnes conditions (bureau, matériel informatique),

- Parfois des volontaires qui peuvent se sentir isolés dans des associations implantées en milieu rural,

- Des difficultés de mise en relation entre les jeunes et les structures qui proposent des missions,

- Et un besoin de mutualiser certaines missions entre plusieurs associations pour atteindre un nombre d'heure suffisant (24h/semaine).

Depuis 2015, le Service Civique est devenu universel, ce qui signifie que tout jeune qui souhaite s'engager dans une mission d'intérêt général doit pouvoir trouver un organisme qui lui permettra de vivre cette expérience d'engagement et de développement de sa citoyenneté.

Ce caractère universel demande à être plus affirmé. La Ligue veut y contribuer en travaillant sur l'égalité d'accès et en s'adaptant aux spécificités des territoires et des associations qui s'y engagent.

1.3 Mise en place des espaces de co-engagement pour les jeunes du milieu rural

Pour répondre aux besoins spécifiques identifiés en secteur rural, la Ligue de l'enseignement développe l'implantation d'espaces de co-engagement en milieu rural.
Il s'agit de lieux ouverts aux jeunes, volontaires en Service Civique mobilisés dans des structures du secteur mais aussi jeunes impliqués dans des Junior Associations. Lieux dans lesquels ils peuvent trouver des outils et ressources, utiliser du matériel informatique, être accompagnés dans leur mission d'intérêt général et dans leur projet d'avenir.
En outre, ces espaces se veulent être des lieux de rencontre et d'échange entre jeunes pour favoriser le lien social, stimuler les interconnexions et faire émerger des projets collectifs.

Ces espaces sont animés par des chargés de mission/référents Service Civique de la Ligue de l'enseignement.

Présents ponctuellement ou quotidiennement dans les locaux, ils sont en relation avec les structures associatives locales, les institutions et partenaires liés aux questions de la jeunesse. Ils répondent aux besoins des jeunes, leur proposent des temps de rencontre, de formations, de partage d'expériences, et les accompagnent dans la mise en place de projets collectifs.

En parallèle, l'expérimentation consiste également à faire connaître davantage les dispositifs d'engagement en milieu rural (Service Civique, Junior Association…), en rencontrant des jeunes via les centres de formation, les collèges et les accueils ados, mais aussi en informant les associations et collectivités locales et en les accompagnant dans l'écriture de missions d'intérêt général attractives pour les jeunes, en les aidant à mobiliser des jeunes sur ces missions et en les accompagnant tout au long de la mission.

Favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes

POUR les jeunes
par le développement de missions d'intérêt général en Service Civique qui leur sont dédiées au sein des associations ou de collectivités territoriales

PAR les jeunes
en proposant des espaces qui puissent servir de "laboratoires" de rencontres, d'échanges et de projets portés par les jeunes de 11 à 18 ans (en Junior Association) et de 16 à 25 ans (volontaires en Service Civique)

1.4 Les lieux d'expérimentation

Afin de définir les territoires propices à l'émergence des espaces de co-engagement en milieu rural, un diagnostic a été réalisé en 2017 en prenant en compte les indicateurs suivants :

- La typologie du public jeune, des structures et des acteurs jeunesse présents,
- La typologie du tissu associatif,
- Le volontariat,
- La mobilité.

Cette phase de diagnostic et de prospection auprès des professionnels et des élus des territoires a été financée par la Direction Régionale Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). L'objectif était d'évaluer la pertinence de la création d'espaces de co-engagement dans le milieu rural en mesurant si elle répondait à un réel besoin, qu'elle soit à destination de la jeunesse ou de la vie associative.

Dans le cadre de ce diagnostic, trois secteurs ont été identifiés en région Centre Val de Loire pour expérimenter la mise en place de ces espaces.

1.4.1 En Indre-et-Loire

Le territoire d'expérimentation est celui de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Ce territoire regroupe 22 communes au Sud de l'agglomération tourangelle et compte plus de 52 000 habitants, sur une superficie de 485 km².
Compte-tenu de la superficie, deux espaces de co-engagement ont été implantés, à 30 km de distance l'un de l'autre, à Azay-le-Rideau et à Saint-Branchs.

Ce secteur a été retenu pour plusieurs raisons :

- Un tissu dense de structures jeunesse : accueils ados, PIJ (Points Information Jeunesse), Missions Locales, Junior Associations,

- Un grand nombre d'associations très diverses (sport, culture, environnement, de loisirs...),

- Un écho très favorable des élus communautaires et municipaux pour l'implantation du projet.

L'espace de co-engagement d'Azay-le-Rideau se situe dans un bâtiment mis à disposition par la Communauté de Communes, en plein centre bourg. Une salle de 28 m² est dédiée exclusivement à l'espace de co-engagement et le bâtiment est partagé avec des bureaux de la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme.

L'espace de co-engagement de Saint-Branchs se situe dans un bâtiment mis à disposition par la Mairie, juste en face de la Mairie, au-dessus de la bibliothèque. Une salle de 40 m² est dédiée exclusivement à l'espace de co-engagement.

1.4.2 Dans le Cher

Le territoire d'expérimentation est celui de la communauté de communes Terres du Haut Berry. Ce territoire regroupe 29 communes au nord-ouest de l'agglomération berruyère et compte 24 666 habitants.

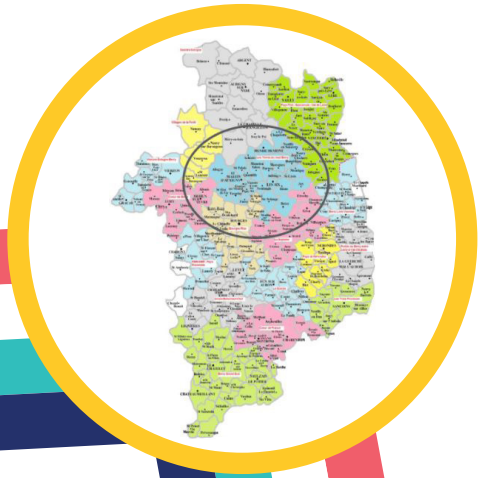

Ce secteur a été retenu et la commune de Morogues constitue un point d'ancrage spécifique du fait de la localisation de l'Espace Co' dans les locaux de la Maison des Vies Locales. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons :

- La dynamique d'animation portée par un groupe principalement composé de jeunes autour de la Maison des Vies Locales dont le projet multidimensionnel inclut notamment l'animation d'un espace de co-working, d'un restaurant associatif et d'un espace de vie locale,

- Les locaux de la Maison des Vies Locales qui se prêtaient parfaitement à l'accueil de cet espace de co-engagement dans un lieu animé,

- La complémentarité et la convergence de ce projet de déploiement du service civique en milieu rural avec celui porté par la Maison des Vies Locales qui a notamment vocation à développer la citoyenneté, l'engagement et la vie associative sur le territoire.

1.4.3 Dans le Loiret

Le territoire d'action est celui des communautés de communes du Pithiverais-Gâtinais, où se situe l'Espace Co', et du Pithiverais où se situe Pithiviers, la sous-préfecture du Loiret. Situées au nord de l'agglomération Orléanaise, ces deux communautés de communes regroupent 62 communes sur une superficie de 923km², représentent quelques 56 000 habitants.

Ce secteur et le lieu d'implantation de l'Espace Co' ont été retenus pour plusieurs raisons :

- De nombreuses structures dédiées à la jeunesse y sont présentes et actives (espaces jeunes, PIJ, mission local etc.),

- Une dynamique associative importante s'y développe. Des associations socio-culturelles œuvrent notamment autour voire au sein du Moulin de Châtillon (Association de Sauvegarde et des amis du Moulin à eaux de Châtillon, Théâtre des
Minuits, Club sportif),

- Un soutien et un appui des élus pour ce projet, les deux Communautés de Communes disposant de la compétence Jeunesse.

Au sein du site du Moulin, une salle de 31 m² au 1er étage est mise à disposition, ainsi que, ponctuellement, une salle de réunion de 60 m². Un espace cuisine est partagé avec l'association "ASAMEC" et un terrain enherbé (d'une dizaine de m²) accolé au moulin est en demande de mise à disposition par la Commune d'Ondreville-sur-Essonne.

DES LIEUX UN ÉTAT D'ESPRIT 02

2.1 L'identité des Espace-co'

Ces espaces ont vocation à être ouverts aux jeunes sur le territoire ainsi qu'aux personnes qui les accompagnent dans leurs projets : en premier lieu aux volontaires en Service Civique mobilisés dans des structures du secteur (16-25 /30 ans), mais également aux jeunes impliqués dans les Juniors Associations du territoire (11-17 ans) ainsi qu'aux référents et bénévoles associatifs.

Ce sont des lieux tiers (ou lieux intermédiaires) d'initiatives et d'expressions citoyennes pour les jeunes et les structures d'accueil dans des territoires ruraux.

Ils ont vocation à :
- Impulser une dynamique locale en soutenant les possibilités d'engagement citoyen des jeunes et le développement de la vie associative,
- Créer des synergies entre acteurs locaux,
- Soutenir les initiatives citoyennes,
- Reconnaître l'impact des missions de volontariat sur un territoire de vie.

Ainsi, les espaces de co-engagement sont des lieux :
- Gratuits pour les usagers,
- Accessibles sur réservation,
- Qui mettent à disposition du matériel informatique,
- Dédiés à l'engagement (des volontaires, des jeunes, des bénévoles),
- Qui ont un impact sur le développement de la vie associative.

2.2 L'intérêt expérimental du projet

Le dispositif Service Civique, connu de 93% des plus de 16 ans en France, permet le développement de l'engagement des jeunes dans la société. Pourtant, seulement 2% des missions de Service Civique sont réalisées en milieu rural. L'intérêt de ce projet est donc de déployer ce dispositif dans des secteurs ruraux où il est aujourd'hui peu mobilisé, afin de développer l'engagement des jeunes en milieu rural et dynamiser les territoires.

Afin d'identifier les facteurs-clés permettant l'implantation d'un espace de co-engagement en milieu rural, nous avons choisi de diversifier les contextes de mise en œuvre du projet selon les territoires :

- Dans le département du Cher, la dynamique principale s'appuie sur la maison des vies locales, association support à de nombreuses initiatives,
- Dans le département de l'Indre et Loire, la dynamique principale s'appuie sur la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, collectivité déjà fortement engagée sur les politiques jeunesse,
- Dans le département du Loiret, la dynamique est double car elle s'appuie à la fois sur la Communauté de Communes du Pithiverais et sur les associations socio-culturelles et sportives gravitant autour et au sein du Moulin sur la Communauté de Commune du Pithiverais-Gâtinais.

03 MISE EN PLACE L'APPUI DES PARTENAIRES LOCAUX

3.1 L'importance de l'ancrage territorial [vue par le Loiret]

L'ancrage territorial du projet permet de tisser des liens privilégiés avec des partenaires locaux tels que les Points Information Jeunesse, les accueils ado, les Missions Locales, le CIO, les élus, les associations, les conseillers en insertion professionnelle (Pôle Emploi, CAP Emploi...).

Ces acteurs sont de précieux relais pour informer les jeunes du territoire des missions de volontariat qui y sont proposées et pour orienter les jeunes dans la suite de leur parcours. La proximité et la connaissance de ces acteurs permet également de créer des projets « sur mesure» mais aussi de développer les relations entre structures et d'impulser des projets inter-associatifs.

A titre d'exemple, la Ligue du Loiret est intervenue dans le projet des Quartiers d'Été financé par la Ville de Pithiviers et organisé par le centre social municipal Terre en Couleur, partenaire privilégié implanté sur les quartiers prioritaires de Pithiviers. Ce projet consiste à proposer, durant 3 semaines, des après-midis d'animations aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville n'ayant pas pu partir en vacances.

D'autres acteurs de proximité (tels que la Maison de Protection des Familles et des animateurs d'une base de loisirs) étaient également présents durant ce projet.

Sur l'ensemble de ces après-midis, une centaine de jeunes au total ont pu découvrir les activités d'animation de la Ligue et, pour les plus âgés, être informés sur le dispositif Service Civique et la mise en place de l'Espace Co'.

Cette première collaboration mettant en marche une dynamique inter-acteurs au bénéfice des jeunes, a permis à la Ligue d'être bien intégrée et identifiée sur son territoire d'action, tout en faisant connaître en parallèle le dispositif Service Civique.

Par ailleurs, dans la continuité des liens qui se tissent avec la Communauté de Communes Pithiverais-Gâtinais - qui met à disposition de la Ligue l'espace de co-engagement - un volontaire en Service Civique est engagé au sein de leurs services via l'intermédiation de la Ligue.

Fait marquant :

- Mai 2021 : signature de la convention Ligue-CCPG

Témoignage d'un partenaire associatif local

Julien P. (bénévole de l'Association des Amis d'André Eve)

En tant que structure affiliée à la Ligue basée à Pithiviers, nous accueillons chaque année des volontaires pour accompagner les bénévoles au sein du jardin d'André Eve. La rencontre de nos volontaires avec ceux d'autres structures est un plus pour eux et cela leur apporte un double accompagnement « de proximité » dans leur projet d'avenir, avec un soutien et un suivi plus régulier selon leurs besoins.

C'est également un soutien pour nous en tant que tuteur.
Par ailleurs, étant aussi bénévole au sein d'une autre association locale accueillant des volontaires (le Théâtre des Minuits), il pourrait être intéressant de mutualiser une mission de service civique entre ces deux structures, le tout gravitant autour de l'espace de co-engagement.

Lorsqu'il s'agit d'accueillir un jeune pour des aspects administratifs, notre structure n'ayant pas un bureau opérationnel, l'espace de co-engagement répond pour nous à un vrai besoin.

3.2 L'implantation avec un partenaire associatif [vue par le Cher]

Dans le Cher, la Ligue de l'enseignement a travaillé en partenariat avec la Maison des Vies Locales. Cette dernière s'investit dans le dispositif Service Civique par l'accueil de volontaires sur des missions "Transition écologique" ou "Numérique". 3 jeunes ont ainsi intégré des missions proposées par les associations.

Des rencontres avec la Commune de Morogues et la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry ont été réalisées et les collectivités ont participé aux comités de pilotage et à l'inauguration de l'Espace co.

Le partenariat avec la maison des vies locales repose sur :

- La mise à disposition de locaux,
- L'accueil de volontaires en Service Civique,
- Le relais auprès des associations locales pour faire connaître l'espace de co-engagement et les dispositifs d'engagement des jeunes.

Faits marquants :

- 2019 : signature de la convention
- Octobre 2019-Juin 2020: Accueil des 2 premiers volontaires en mission environnement et Numérique,
- Janvier 2020 : 1er comité de pilotage,
- Septembre 2020 : Inauguration de l'Espace Co',
- Octobre 2020-juin 2021 : accueil d'une volontaire sur une mission autour de l'environnement.

Réussites :

- 3 jeunes accueillis,
- 1 logement trouvé sur la commune de Morogues pour un volontaire ne venant pas du territoire,
- 2 volontaires accueillis vivant sur la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry,
- L'implication de la Maison des Vies Locales dans l'accueil de volontaires,
- Dynamique locale qui permet de pallier aux difficultés de mobilité des jeunes (hébergement + réflexion mission à venir avec l'APAT).

Témoignage d'un partenaire associatif local

Loul (coordination générale de la Maison des Vies Locales)

La Maison des Vies Locale est un tiers-lieu installé au Grès des Ouches depuis mai 2018. Aujourd'hui le tiers-lieu se compose de plusieurs activités et depuis presque 1 an, l'Espace Co' a été mis en place pour permettre aux jeunes en missions dans les associations en milieu rural de bénéficier d'un bureau dans un lieu accueillant, stimulant ou la participation, le volontariat, la contribution & la coopération font partie intégrante du projet. L'intérêt est multiple : relier les habitants, agir et œuvrer ensemble pour Habiter le territoire.

3.3 L'implantation avec un partenaire collectivité [vue par l'Indre et Loire]

En Indre et Loire, La Ligue de l'enseignement a travaillé en partenariat avec la Communauté de Communes, et plus particulièrement avec la Direction du Service à la population et les coordinateurs jeunesse.

Communément, nous partageons le principe que le déploiement du Service Civique et des Juniors Associations n'est qu'un prétexte au développement d'une politique jeunesse qui corresponde au territoire d'accueil : celle de soutenir l'initiative citoyenne et de travailler à la transformation du regard que l'on porte sur la jeunesse. C'est reconnaître aux jeunes leur pouvoir d'agir, de faire des choix sur leur propre territoire de vie.

La Communauté de Communes, représentée par ses animateurs jeunesse, tout comme la Ligue de l'enseignement, s'inscrivent dans de nombreux dispositifs : Junior Association, Service Civique, Promeneurs du Net, Information Jeunesse, Open Badges.

La Communauté de Communes dispose de la compétence jeunesse depuis 2013 et gère ainsi des structures qui s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Chaque accueil ados est inscrit dans la démarche Junior Association. Elle compte ainsi une dizaine de Junior Associations, qui regroupent une centaine de jeunes. La Ligue de l'enseignement d'Indre et Loire, en tant que relai départemental, accompagne les jeunes dans leurs démarches associatives, les soutient dans leurs projets et reste un appui méthodologique pour les adultes qui les suivent. Les projets des jeunes s'inscrivent majoritairement dans la volonté d'un départ autonome lors de la période estivale et ils s'investissent tout au long de l'année par des actions menées sur leur commune. Ils participent ainsi à l'animation de la vie locale.

La Communauté de Communes s'investit aussi dans le dispositif Service Civique, par l'accueil de volontaires sur des missions « lecture pour tous » en bibliothèque et des missions d'implication et de valorisation des habitants par le média « radio ».

13 jeunes ont ainsi intégré des missions proposées par la Communauté de Communes depuis l'ouverture des espaces de co-engagement. La Ligue de l'enseignement est partenaire de la collectivité sur l'accompagnement des volontaires.

La Communauté de Communes anime également deux Points Information Jeunesse (PIJ) et deux Maisons de Services au Public, à Cheillé et à Montbazon.

Les animateurs concernés ont été rencontrés dans le cadre de la mise en place des espaces de co-engagement et des projets ont émergé en partenariat avec eux : interventions communes en accueil ados notamment.

Le partenariat avec la collectivité est un levier fort pour l'implantation des espaces de co-engagement, à plusieurs titres :

- Mise à disposition de locaux,
- Partenariats sur le Service Civique et les Junior Associations (accueil de volontaires en interne, communication auprès des jeunes via les PIJ et Accueils ados, projets avec le service jeunesse),
- Relai auprès des municipalités pour faire connaître les espaces de co-engagement et les dispositifs d'engagement des jeunes.

« Témoignage de la collectivité partenaire

Benoit B. (responsable jeunesse de la Communauté de Communes)

Les Espaces Co' répondent aux enjeux de la Communauté de Communes et, plus largement, aux questions d'ancrage territorial (lien social/ économie locale) et de solidarités en milieu rural, tout en concourant au développement d'une politique jeunesse innovante sur le territoire. »

Faits marquants :

- Conventionnement avec la Communauté de Communes pour l'espace d'Azay-le-Rideau et avec la commune de Saint Branchs pour l'espace qui s'y situe, en 2019 et 2020,
- Aménagement des espaces (imaginé et équipé par les jeunes pour l'espace de co-engagement de Saint-Branchs) en 2019 et 2020,
- Inauguration de l'espace co' d'Azay-le-Rideau en 2019,
- Présentation aux élus du Conseils Communautaire en 2020,
- Organisation de comités de pilotage pour suivre l'expérimentation en 2019 et 2020,
- Visite de Gabriel Attal à l'espace de co-engagement d'Azay-le-Rideau et rencontre avec les jeunes en 2020,
- Accueil de 13 volontaires mobilisés par la Communauté de Communes entre 2019 et 2021,
- Accueil de 2 volontaires mobilisés par des communes du territoire en 2020,
- Accueil de 10 volontaires mobilisés par des associations entre 2020 et 2021,
- 11 temps de rencontre organisés entre jeunes entre 2020 et 2021,
- Des formations proposées aux jeunes volontaires en Service Civique et aux jeunes des Junior Associations.

Réussites :

- L'implantation des locaux,
- La force des partenariats instaurés sur le territoire,
- Le développement des missions,
- Les profils des jeunes : 50% des jeunes missionnés habitent le territoire, 50% des jeunes participant à la dynamique des espaces de co-engagement sont mineurs, 3 jeunes en situation de handicap ont été mobilisées sur des missions de service civique sur le territoire.

3.4 Les financeurs

La Ligue de l'enseignement a été soutenue dans ce projet par plusieurs structures régionales et départementales :

- La DRJSCS pour la réalisation d'un diagnostic et la préfiguration du projet sur les trois départements pilotes : 15 000 €,
- La Région Centre Val de Loire, via le dispositif A vos ID, a apporté son soutien financier sur la mise en place, l'investissement et le fonctionnement des Espaces Co' : 66 000 € pour 3 ans pour le projet d'Indre et Loire ; 41 509 € pour 3 ans pour le projet du Cher ; 66 000 € pour le projet du Loiret,
- La CAF 37 a apporté son soutien à l'expérimentation d'Indre et Loire, à hauteur de 45 000 € pour 3 ans, auxquels s'ajoutent des possibilités de financement de projets de jeunes pour 2000 €/an.

04 FONCTIONNEMENT DES ESPACES CO-ENGAGEMENT

4.1 Les Espaces Co' d'Indre-et-Loire

Deux espaces de co-engagement ont été mis en place en Indre et Loire, et ce de façon à couvrir au mieux le territoire de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, très étendu d'Est en Ouest.

Ces espaces sont ouverts aux volontaires en service civique du territoire (tous agréments confondus), à leurs structures d'accueil et aux Junior Associations.

En Indre et Loire le choix a été fait de dédier un poste salarié à temps complet pour la mise en place, la gestion et l'animation de ces espaces.

La salariée est présente 2 à 3 jours par semaine, de 9h à 17h, dans chacun des espaces et peut ainsi accompagner au plus près les volontaires fréquentant les lieux.
En outre, elle accompagne chaque année un binôme de volontaires en Service Civique pour l'animation du réseau des volontaires. Ces deux jeunes ont pour mission, aux côtés de la salariée, de participer aux développement des liens entre les jeunes, de proposer des temps de rencontre, de valoriser les missions et projets des jeunes et de mieux faire connaître le dispositif Service Civique.

Des temps de rencontre sont organisés tous les mois pour les volontaires : y sont proposés des jeux d'interconnaissances, des partages d'expérience, des moments de débat autour de thématiques proposées par les jeunes, des "micro-formations"...

Le projet des Espaces Co' inclut la volonté de rendre davantage visibles les actions menées par les jeunes sur le territoire. Les projets des volontaires en Service Civique font ainsi régulièrement l'objet d'interviews menées par les volontaires eux-mêmes et postées sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) : voir la page facebook Espaces Co' 37.

Après une année 2020 consacrée à l'accueil de volontaires en Service Civique et au développement des missions sur le territoire, les Espaces Co' d'Indre et Loire se sont également rapprochés des Junior Associations implantées sur le territoire dans le but d'élargir l'ouverture à d'autres jeunes engagés et de favoriser les interactions entre jeunes : temps de rencontre entre jeunes engagés, mise en place de micro-formations (en partenariat avec le Réseau National des Junior Associations), valorisation des projets des Junior Associations par le biai d'interviews radio ou vidéo réalisées par des volontaires en service civique.

Témoignage d'une volontaire en service civique

Joséphine Z.

Le fait d'avoir un contact toutes les semaines avec ma référente de la Ligue de l'enseignement dans l'Espace Co' m'a rassurée dans l'accompagnement de ma mission.

J'adore l'aménagement « seconde main » de l'Espace Co' de Saint-Branchs. C'est chaleureux, ma place préférée c'est le canapé !

4.2 L'Espace Co' du Cher

Un espace de co-engagement a été mis en place dans le Cher, au sein du Gré des Ouches à Morogues. Cet espace est ouvert aux volontaires en Service Civique du territoire.

Dans le département du Cher, le choix a été fait de mobiliser un tiers de poste salarié pour la mise en place, la gestion et l'animation de cet espace. L'ouverture et l'animation de l'ensemble du Gré des Ouches étant assurées par les salariés et bénévoles du lieu.

L'ouverture de l'espace correspond à l'ouverture du Gré des Ouches du lundi au samedi. Les mardis, mercredis et jeudis, un animateur de la Maison des Vies Locales est présent en continu sur l'Espace Public Numérique (EPN), de 9h à 12h et à 14h à 17h.

La ligue de l'enseignement est présente sur le lieu lors d'accompagnements collectifs et individuels des jeunes et des structures d'accueil, pour des permanences sur l'engagement, le Service Civique et la vie associative. Le tiers lieu associatif support à l'Espace Co' regroupe diverses initiatives.

En effet, l'association dispose d'un agrément "Espace de Vie Sociale" au titre des activités menées, une épicerie solidaire, un restaurant associatif, un bar associatif, un coiffeur itinérant, et un espace public numérique sont quelques-unes d'entre elles. Un espace de coworking est également proposé.
L'espace de co-engagement n'est pas défini physiquement et restrictivement au sein de ce lieu mais au contraire, son implantation permet aux volontaires d'accéder à l'ensemble de la structure et de participer à l'ensemble des services proposés.

Pour les volontaires qui en auraient besoin dans le cadre de la réalisation de leur mission, la Maison des Vies Locales propose d'accompagner les jeunes sur une 1/2 journée «technique» (installation de logiciels informatiques, accompagnement du jeune au numérique, dépannage des PC, cours imprimante 3D...).

Lorsque le nombre de volontaires sera suffisant, la Maison des Vies Locales propose d'organiser une 1/2 journée collective (volontaires + MVL) de présentation des Tiers-Lieux et cafés/restaurants associatifs, d'explication du fonctionnement, des valeurs...

Les volontaires vivent, au-delà de leur mission de Service Civique, une véritable expérience d'engagement.

En effet, au même titre que l'ensemble des adhérents, la présence dans le lieu est soumise à la participation à la vie du lieu, pouvant passer par diverses modalités (participation au service, cuisine, rangement, organisation de manifestation,...).

4. Fonctionnement des espaces co-engagement

4.3 L'Espace Co' du Loiret

Dans le Loiret, un espace de co-engagement a été mis en place au Moulin de Chatillon à Ondreville-sur-Essonne. Situé à la jonction entre la communauté de communes du Pithiverais et celle du Pithiverais-Gâtinais, il a vocation à impacter ces deux territoires.

Cet espace est ouvert aux volontaires en Service Civique du territoire (tous agréments confondus), à leurs structures d'accueil et aux Junior Associations.

Dans le Loiret, un poste salarié à temps complet a été créé pour la mise en place, la gestion et l'animation de cet espace.

La convention de mise à disposition du Moulin de Châtillon ayant été signée le 27 mai 2021, le lieu n'est pas encore ouvert car en cours d'aménagement. Pour autant, un planning d'ouverture est déjà envisagé.

La salariée sera présente sur site du lundi au vendredi de 9h à 17h, pour accompagner au plus près les volontaires fréquentant les lieux.

En outre, elle accompagnera dès que possible et chaque année un binôme de volontaires en Service Civique pour l'animation du réseau des volontaires.

Ces deux "ambassadeurs du territoire" auront pour mission, aux côtés de la salariée, de participer aux développement des liens entre les jeunes et leurs structures d'accueil, de proposer des temps de rencontre, de valoriser les missions et projets des jeunes et de mieux faire connaître le dispositif Service Civique sur le territoire.

La salariée adaptera les besoins d'occupation des lieux en fonction des jeunes et de leurs tuteurs afin de proposer un planning d'ouverture des Espaces Co' au plus près de leurs besoins. Ainsi, des temps pourront être proposés en week-end (par exemple, pour les deux volontaires du Jardin d'André Eve dont les missions se déroulent le samedi et parfois dimanche) et à des horaires plus tardifs, notamment pour les structures dont les activités se déroulent en dehors des horaires de travail/d'école.

Des évènements pourront également être organisés ponctuellement en dehors des horaires d'ouverture habituels de l'Espace Co', pour des regroupements de volontaires, tuteurs, bénévoles de diverses associations, acteurs jeunesse…

4.4 Les services proposés par les Espaces Co'

La Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien les volontaires en service civique:

- Projet d'avenir,
- Suivi de la mission et soutien auprès des jeunes : accompagnement sur des outils numériques, aide à la gestion de projet (construction, planning, présentation d'un projet), aide pour la rédaction de mails,
- Démarches administratives,
- Orientation vers d'autres jeunes ou partenaires pour la mise en place de projets : acteurs locaux sur des thématiques liées à la mission, Junior Associations.

Des temps de rencontre sont organisés régulièrement "en présentiel" (lorsque les conditions le permettent) ou en visio dans les Espaces Co' pour favoriser les liens entre jeunes et entre structures.

Certains jeunes sont parfois envoyés par la Mission Locale dans les Espaces Co' pour être informés sur le dispositif service civique, y compris des jeunes mineurs.

En outre, la Ligue de l'enseignement contribue au développement des missions de Service Civique sur le territoire en accompagnant les associations et collectivités dans la création de missions d'intérêt général à destination des jeunes :

- Aide à l'écriture de missions de service civique,
- Soutien à la recherche de jeunes motivés
- Prise en charge des démarches administratives,
- Accompagnement des tuteurs et tutrices dans la mission,
- Entretiens de médiation entre le tuteur et le volontaire si nécessaire.

Enfin, la Ligue de l'enseignement développe les liens et les projets avec des acteurs locaux (ateliers, missions, participations aux Copil…), sensibilise les jeunes et informe les associations et les collectivités sur les dispositifs d'engagement des jeunes.

Ils ont plus de 18 mois d'existence et malgré la crise sanitaire - qui a eu un impact sur les missions de Service Civique, les projets des jeunes en Junior Associations et la fermeture des Espaces Co' lors des confinements le bilan n'en reste pas moins positif, tant pour les jeunes des milieux ruraux qu'en terme de dynamiques locales.

Témoignages de volontaires en service civique

Alice G. et Lucile R

Alice G *: Grâce aux espaces co j'ai pu faire de nouvelles rencontres avec des volontaires du territoire, je me suis sentie entourée. En plus, le contenu des ateliers qui étaient proposés était super intéressant et enrichissant, en particulier les ateliers sur la communication bienveillante et la coopération.*

Lucile R *: J'étais contente d'aller à l'Espace Co' pour travailler avec d'autres services civiques, ça m'a apporté un espace de travail et de sociabilité. Ça rend le travail plus motivant et ça permet de faire des projets en groupe ou de demander de l'aide par exemple.*

05 L'IMPACT SUR LES TERRITOIRES

RETOUR D'EXPÉRIENCE VÉCUE EN INDRE-ET-LOIRE

5.1 Des jeunes engagés sur leur territoire.

Entre novembre 2019 - date d'ouverture des Espaces Co' - et juin 2021, 25 jeunes se sont investis dans des missions d'intérêt général sur le territoire, via l'intermédiation de la Ligue de l'enseignement. 56% de ces jeunes sont issus du territoire ou habitent des communes rurales proches et ont pu s'y investir grâce aux missions proposées par les collectivités et les associations à proximité de chez eux.

La volonté d'ouvrir les missions de Service Civique à tous les profils de jeunes s'est plutôt bien réalisée dans les faits puisque, parmi les jeunes ayant intégrés le dispositif on retrouve :

- 2 jeunes mineurs,
- 3 jeunes en situation de handicap,
- 32% de jeunes ayant un niveau infra BAC, dont 4 jeunes décrocheurs,
- 45% de jeunes qui étaient en recherche d'emploi avant leur engagement

De plus, en 2021 les Espaces Co' se sont déployés à destination des Junior Associations. Les temps de rencontre entre jeunes des Junior Associations et avec des volontaires en Service Civique ont permis aux jeunes de découvrir d'autres projets et d'échanger avec d'autres jeunes engagés. Des formations à destination des Junior Associations ont été mises en place, animées en partenariat avec le Réseau National des Junior Associations. Elles ont permis aux jeunes de s'outiller sur les questions administratives et juridiques, sur le montage de projet en collectif et sur la dimension budgétaire des projets.

Ces formations visent à faciliter la mise en œuvre de projets de jeunes mineurs sur le territoire par la transmission d'outils.

Après 18 mois d'ouverture, entrecoupés de périodes de fermetures dues à la crise sanitaire et aux confinements successifs, le bilan est très positif, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de l'expérience vécue par les jeunes.

Il est clair que les Espaces Co' ne se limitent pas à des lieux ouverts aux jeunes, mais représentent la possibilité pour ceux-ci d'interagir avec les autres, de se sentir accompagnés et moins isolés qu'ils ne l'auraient été sans eux. Les témoignages de jeunes qui ont pu être collectés sont le reflet de l'utilité et de l'impact des Espaces Co'.

Témoignages de volontaires en service en civique et d'une tutrice de la collectivité

Alexandre D. et Alice B. (volontaires en service civique) - Cassandre B. (animatrice à la Communauté de Communes, tutrice de volontaire)

Alexandre D *: Les Espaces Co' sont vraiment des espaces d'échange et de partage. J'en garde d'excellents souvenirs, ça m'a permis de rencontrer d'autres jeunes, dans la même situation que moi dans des moments difficiles notamment à cause de la covid, et nous avons pu partager nos projets personnels et nos objectifs. Ça a permis également de créer des projets inter-volontaires.*

Alice B *: Je me souviens que la première fois où on a pu se retrouver en présentiel à l'Espace Co', il y avait une ambiance émouvante de pouvoir échanger en réel avec d'autres gens, de se rencontrer en vrai après la période de confinement, de pouvoir discuter.*
C'était un moment très joyeux qui m'a marqué. Et puis les fois où j'ai pu enregistrer des Podcasts avec Lucile et d'autres volontaires à l'Espace Co', c'était toujours des moments de fou rire, de travail et de rencontres.

Cassandre B *: La radio est un support fantastique d'expression ! Par son exercice il permet au jeune d'améliorer son élocution, de développer et prioriser ses idées, de creuser des sujets en profondeur, de découvrir du matériel… De plus, mettre en lumière des acteurs du territoire est valorisant, ouvre au « monde », permet de développer le sens du contact et la confiance en soi.*
Dans le cadre de l'accompagnement des volontaires en service civique, de nombreuses notions de méthodologie de projets sont abordés et le lieu même d'accueil permet de comprendre ce qu'est une collectivité locale.

Parallèlement, de nombreux jeunes se cherchent, dans un monde professionnel parfois saturé...Le volontariat permet un réel temps de réflexion, sur ses propres envies, projections personnelles et pro.
A une époque où l'on impose vitesse et productivité ce point est précieux !

En outre, les Espaces Co', grâce à l'ensemble des services proposés, favorisent l'émancipation des jeunes et permettent de développer leur envie et capacité à s'engager pour leur territoire. Par la valorisation de leurs actions et le partage de leurs projets avec d'autres jeunes, ils prennent confiance en eux, vont davantage vers les autres et montent même des projets ensemble :

- Création d'une vidéo de présentation du service civique,
- Création d'émissions de radio sur des thèmes qui leur tiennent à coeur,
- Création de vidéos d'interviews de volontaires et de Junior Association,
- Création d'un blog sur le thème de la lecture.

5.2 Des missions qui dynamisent les territoires ruraux

En 18 mois, malgré les conditions sanitaires défavorables au milieu associatif, les Espaces Co' ont permis la création de 14 missions de Service Civique sur le territoire, dont la moitié portées par des collectivités (Communauté de Communes et Mairies).

Les missions ainsi créées concernent :

- La valorisation des acteurs associatifs via la radio RAJ,
- Le soutien à la lecture publique via les bibliothèques,
- La valorisation du patrimoine et des savoirs-faire locaux,
- L'animation du réseau des volontaires,
- L'animation d'un foyer de jeunes,
- Le soutien aux séniors,
- Le développement de projets éco-citoyens,
- La sensibilisation à une alimentation locale.

Au-delà du soutien à l'engagement des jeunes des milieux ruraux, les Espaces Co' contribuent à la dynamisation du territoire.

Témoignages de volontaires en service civique et d'une tutrice de la collectivité

Antoine T., Alice G. et Joséphine Z. (volontaires en service civique) - Cassandre B. (animatrice à la Communauté de Communes, tutrice de volontaire)

Antoine T : *Dans le cadre de ma mission à la forteresse de Montbazon, j'ai créé un jeu de piste avec un parcours sur le site pour mieux faire connaître les métiers médiévaux. J'ai aussi participé à la campagne de financement participatif pour le futur pont médiéval.*

Alice G : *Ma mission consistait à mettre en avant les acteurs territoriaux par le biais de la radio locale et d'apporter du contenu dans les émissions. J'ai ainsi interviewé des associations locales, créé des playlists et participé aux «Directs Confinement» en proposant la découverte d'artistes et de styles musicaux.*

Joséphine Z : *J'ai participé à plusieurs projets portés par la Mairie : la mise en place d'un rucher communal, d'une boîte à lire, une action «graines de citoyen». J'ai aussi participé à la création d'un parcours de géocatching pour la découverte de la commune.*

Cassandre B : *Nous sommes tous conscient des déviances face auxquelles se trouve notre société à notre époque (environnemental, enjeux éducatifs, abstention politique…), s'engager et s'inscrire dans le développement local et sa valorisation n'a jamais été aussi nécessaire. Cela permet en plus au jeune de découvrir, prendre confiance, se sentir légitime et, finalement, agir de lui même !*

5.3 Des acteurs mobilisés sur l'engagement de la jeunesse

En Indre et Loire, l'implantation des Espaces Co' a donné lieu à divers partenariats locaux :

- Des relais d'information destinés aux jeunes du territoire
- L'intervention du Point Information Service Emploi dans les Espaces Co' pour aider les jeunes à valoriser leur expérience d'engagement
- Des interventions de la chargée de mission Espaces Co' en collège, à la MFR et dans les Accueils Ados pour faire connaître le dispositif Service Civique aux jeunes de ces structures.
- Des partenariats avec le Point Information Jeunesse et les animateurs jeunesse de la Communauté de Communes

Ainsi, en favorisant l'accès du dispositif Service Civique à des associations et collectivités rurales, ce projet vise à impulser de nouvelles initiatives locales, permettre le développement de liens entre jeunes, associations, collectivités et habitants, et susciter l'engagement des jeunes sur leur territoire.

Témoignages d'acteurs partenaires

Benoît B. (responsable jeunesse dans une Communauté de Communes)
Aurélie S. (directrice du Point Info Service Emploi)

Benoît B *: Le service jeunesse communautaire accueille tous les ans des jeunes volontaires en service civique par l'intermédiaire de la Ligue de l'Enseignement (7 jeunes pour la période d'octobre 2020 à mai 2021).*

Ces jeunes peuvent bénéficier d'un temps de travail dans les Espaces Co' ; l'occasion pour eux de se découvrir et de mettre en place en place des projets communs.
Des temps de rencontre / formation / échange de savoirs et de pratiques ont également eu lieu entre les volontaires en service civique et les jeunes des Juniors Associations.

Outre ces temps, cela permet également aux jeunes des Juniors Association de découvrir une autre forme d'engagement. Peut-être envisageront-ils un jour un volontariat en service civique ?

Aurélie S *: Les Espaces Co' sont des relais de proximité sur les questions liées au service civique, en particulier pour les jeunes accompagnés par PISE dans le cadre de la Mission locale. Ils permettent de rechercher un service civique en milieu rural et sont des lieux ressource pendant la durée de la mission des jeunes. Les conseillères emploi de PISE animent des ateliers (techniques de recherche d'emploi, valorisation de leur expérience dans un CV). L*
es ateliers proposés par PISE s'adressent également aux jeunes en service civique. Cela enrichie les approches et les questions autour de la recherche d'emploi et de formation.

06 ET APRÈS...

... des espaces labellisés « Tiers-Lieux d'engagement » animés par les usagers

... des espaces de soutien à la vie associative

... déploiement des tiers-lieux : animation de politiques publiques en milieu rural

Contact :

En Indre et Loire :
Sarah FALCONNET
06 43 14 85 70
espacesco@fol37.org

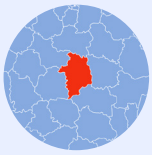

Dans le Cher :
Gabriel ROUSSEAU
02 48 48 01 00
espaceco@ligue18.org

Dans le Loiret :
Nadia ETIENNE
07 64 87 59 79
espaceco@laligue45.fr

Sur les autres départements :
Antoine SUTER
07 85 22 39 69
asuter@laliguecvl.org

Ils nous soutiennent

Partenaires